

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 30 (1922)
Heft: 10

Artikel: La réforme dans le pays de Vaud
Autor: RoCHAT, Jules-Jérémie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-24423>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE

HISTORIQUE VAUDOISE

LA RÉFORME DANS LE PAYS DE VAUD

d'après les « Mémoires » de P. de Pierrefleur.

On admet volontiers que la Réforme ne provoqua dans le Pays de Vaud aucune opposition¹. Il n'y eut, en effet, pas de guerres. Cela ne signifie pas que, du jour au lendemain, la population vaudoise ait adopté le protestantisme. Un homme ne change pas de religion comme il change de vêtements. En outre, les Vaudois étaient trop attachés à leur tradition pour s'en défaire si facilement. La résistance en face de la nouvelle foi fut même assez conséquente. Les preuves sont là. Peut-être ne sont-elles pas très abondantes, mais elles nous suffisent. Nous n'avons qu'un seul écrivain catholique à opposer aux protestants de cette époque, mais cet écrivain est d'une réelle valeur. Pierre de Pierrefleur, le grand banneret d'Orbe, écrivit ses *Mémoires*² de 1530 à 1561. Nous ne savons rien de sa vie, mais ses écrits nous le peignent suffisamment.

¹ Nos collaborateurs sont seuls responsables des opinions qu'ils émettent (*Réd.*).

² « *Mémoires* de Pierrefleur, grand banderet d'Orbe, ou sont contenus les commencemens de la réforme de la ville d'Orbe et au Pays de Vaud (1530 - 1561) publiés pour la première fois et accompagnés de notes historiques par A. Verdeil. » Lausanne, Martignier, 1856.

Pierre de Pierrefleur est bien de ce pays où l'on aime à répéter qu'« il ne faut pas s'en faire ». Il a subi l'influence de la nature au milieu de laquelle il vivait. Et cette nature vaudoise est gaie, souriante, poétique. La terre est riche et pas n'est besoin de songer à la nourriture du lendemain. Le lac est clair et le soleil chaud dans un ciel bleu. Le raisin doré donne ce vin joyeux qui fait oublier les rudes travaux de la terre et met de la gaieté dans les âmes un peu soucieuses.

Par la force des choses, le Vaudois est devenu, non pas insouciant car, si la terre est fertile, il faut cependant la cultiver, mais d'un caractère facile, agréable, enjoué. Il aime à plaisanter, à dire de bons mots. Pourquoi donc passer près d'un ami sans lui parler puisque le Bon Dieu lui a donné la parole et beaucoup de jours ensoleillés pour que le blé mûrisse sans qu'il soit nécessaire de se presser pour l'abattre ?

Le Vaudois aime la vie facile non seulement pour lui, mais aussi pour les autres ; il est bon, généreux. Le large avant-toit des fermes peut abriter beaucoup de monde par les temps orageux. Puis les familles sont nombreuses et le proverbe dit : « Quand il y a du pain pour dix, il y en aura bien pour onze, et même pour douze. »

Cependant, pour conserver cette vie calme et tranquille, sans trop de soucis, il ne faut pas se mêler des affaires des autres. Bien entendu, il faut secourir un voisin dans le malheur, mais si l'intervention n'est pas absolument nécessaire, il est préférable de se tenir à l'écart. Cela ne veut pas dire qu'il faille demeurer étranger à tout ce qui se passe, non ! S'il y a querelle dans la rue, ou quelque autre « événement » dans le village, il n'est pas imprudent de s'arrêter, de s'informer, de savoir de quoi il s'agit et même de plaisanter un peu si le cœur vous en dit ; cependant il ne faut pas trop s'approcher et bien se garder d'intervenir mal à propos : cela pourrait mener loin. Surtout pas un mot de trop et si ce

qu'on voit nous inspire des réflexions, il est préférable de les garder pour soi.

Si, par malheur, le Vaudois ne peut faire autrement que de donner son avis sur une affaire quelconque, il hésitera longtemps avant de parler. Préférant de beaucoup se taire, il réfléchira longuement et finira par émettre quelque considération générale qui n'engagera nullement sa parole et ne trahira pas ses sentiments. La discussion pourrait aussi bien se terminer par un bon mot.

Doit-on en conclure, après cela, que le Vaudois est incapable de s'enthousiasmer pour une grande cause ? Non. Mais il faudra que cette cause corresponde à ses aspirations. Il sera nécessaire aussi de le secouer dans son apparente indifférence ; il faudra faire appel à sa pitié, à sa générosité, à son amour de la liberté qu'il a toujours conservé même sous un maître, car il ne consentit jamais à ce que ce maître lui demandât autre chose qu'un impôt annuel et qu'il se mêlât de ses petites affaires.

Le physique du Vaudois est peut-être lourd, sa démarche pesante ; mais l'esprit est fin, raisonneur, profond, plein de bon sens ; la langue peut être embarrassée, mais les yeux sont toujours pétillants : ils revêtent un peu de ruse, de la malice et beaucoup de gaieté. Et cette gaieté-là s'allie à la ténacité pour achever tous les travaux entrepris. Dans ce pays où l'on pourrait croire que la nature trop douce, trop idéale a donné à ses habitants beaucoup de mollesse et de laisser-aller, les hommes savent vouloir et, sans jamais s'en faire, ils arrivent au but à condition qu'on ne trouble pas leur manière de vivre. Car les Vaudois détestent tout ce qui peut alarmer leur quiétude. Ils sont éminemment conservateurs car pourquoi chercher autre chose quand ce qu'ils ont leur suffit ; pourquoi vouloir de nouvelles lois quand celles qui existent n'entravent personne, pourquoi une nouvelle

religion qui vient d'un pays étranger quand ils sont si bien habitués à celle de leurs ancêtres ?

* * *

Ce portait, rapidement esquissé, du Vaudois, est celui de Pierrefleur, vu au travers de ses *Mémoires*. Le grand banneret d'Orbe est le vrai représentant de son pays, celui qui incarne le mieux les aspirations de sa race. Aussi pouvons-nous avoir en lui une entière confiance. Il se fait l'interprète de tout le peuple vaudois.

Conservateur, ennemi de toutes choses nouvelles qui venaient bouleverser son existence, le grand banneret déteste la religion que prêche son combourgeois Pierre Viret. Et cependant il ne s'emporte pas contre elle. Assis devant sa porte, il observe ; il nous raconte tout ce qui se passe et tout ce qui se dit. Les événements les plus insignifiants, s'ils touchent à sa ville et à ses habitants, ont une grande importance pour lui. Aussi les chapitres les plus dissemblables se suivent-ils dans ses *Mémoires*. Ce sont des notes au jour le jour, écrites dans un style un peu prolix, mais clair, coulant. Pierrefleur n'a pas cherché à faire de la littérature, il a simplement voulu « que la mémoire des tribulations advenues en la ville d'Orbe ne soit mise en oubli vu que icelle est à présent succombée en la Loy, ou plutost secte lutheriane...¹ ». Et ce qu'il nous raconte est dans une langue qu'il nous prie d'excuser : il faut « non avoir esgard à mon rude, mal orné et simple langage, lequel est rude, selon la forme et style du pays ². » Mais malgré cet avertissement, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer son aisance dans la peinture de tableaux très intéressants à une époque où la langue française

¹ Pierre de Pierrefleur, *Mémoires*, p. p. A. Verdeil, Lausanne 1856, p. 1.

² *Ibid.*, p. 2.

commençait seulement à se former. Pierrefleur n'aurait-il pas étudié, comme son ami Claude d'Arney, qui « avoit esté instruit aux études tant à Poitiers que à Paris ¹ » ?

* * *

Les Vaudois, pour leur malheur, n'ont jamais eu à défendre sérieusement leur indépendance et n'ont jamais eu à lutter contre la nature, lutte la plus efficace pour le développement de l'individu et par conséquent d'un peuple.

Sous la domination savoyarde, le Pays de Vaud perdit la volonté et la pensée ². N'ayant pas le pouvoir de se diriger lui-même, il se laissa tranquillement conduire ; il accepta tout du vainqueur. Puisqu'il avait un maître qui songeait à sa destinée, il se laissa envahir par une douce somnolence. Il n'eut d'ailleurs jamais à se repentir de la confiance qu'il témoigna aux ducs de Savoie. Ceux-ci ne furent guère exigeants, mais paternels. En outre, la terre étant des plus fertile, la nature des plus séduisante, les Vaudois, incapables de croire à la misère, s'inclinèrent devant leur destinée qui les dispensait de penser et d'agir. Sous cette longue tutelle, ils avaient pris l'habitude de courber l'échine sous la volonté de leurs maîtres quand ceux-ci ne s'immisçaient pas dans leur vie privée et ne touchaient pas à leurs intérêts personnels. Le duc de Savoie sut gouverner selon leur désir. Il n'en fut pas de même des Bernois. Ceux-ci aimaient à faire sentir qu'ils étaient les conquérants. De plus ils imposèrent une religion nouvelle. Secoués déjà par la rude patte de l'ours,

¹ *Ibid.*, p. 330.

² J'ai l'air de me contredire, car plus haut j'ai affirmé que les Vaudois avaient beaucoup de volonté. C'est que je les considérais individuellement. Quand il s'agit de leurs affaires personnelles, ils sont très volontaires et veulent arriver au but — sans se presser cependant. Ici je les prends dans leur ensemble, et je considère leur vie publique. Ils ne s'intéressaient aux questions publiques que pour autant qu'elles touchaient à leurs intérêts personnels.

les Vaudois craignirent encore que ce changement dans leurs coutumes religieuses ne compromit leur repos pour bien longtemps. Ils résistèrent. Oh ! non pas par les armes : il aurait été impossible d'avoir des guerres de religion dans le Pays de Vaud. La Réforme provoque la mauvaise humeur d'hommes dérangés dans leur manière de penser et de vivre. Il se produit bien quelques querelles — mais sans gravité. Les gens sensés se tiennent à l'écart. Le mécontentement passé, ils finiront aussi par se soumettre — puisque LL. EE. l'ordonnent. Cependant il existe des raisons pour ne pas obéir immédiatement et elles sont fortes. Puis chacun a le droit de critiquer, d'autant plus que des critiques, personne ne passera aux actes.

Les adeptes de la nouvelle foi sont considérés comme des ennemis de Dieu. « La coustume des dits lutheriens estoit telle, que s'ils eussent veu une image, fust de Dieu, ou de la Vierge Marie, ou de Saint, ou un crucifix, ausquelles images il y eusse eu un diable peinté ; ils eussent gasté crucifix et autre sans faire auscun attouchement au diable, et cela leur est grandement reservé, comme chouse singuliere à leur recommandation¹. » Voilà une phrase qui résume toute la doctrine luthérienne pour Pierrefleur. Ces gens-là ne savent faire que du mal. Après avoir maltraité les images, ils s'attaquent aux prêtres. On se raconte leurs exploits. « Depuis ce tems, la persecution des prestres et de toutes gens ecclesiastiques commença toujours à croistre, en sorte qu'à un village appelé Peney, à une lieue d'Yverdon, fust trouvé un prestre revestu pour chanter messe ; iceluy tout ainsi accoustré fust pris et mene par derision au dit Yverdon et mené par la ruë comme s'il eust esté un homme sauvage et chose monstrueuse². »

¹ *Ibid.*, p. 42.

² *Ibid.*, p. 152.

Les luthériens paraissent, en outre, un peu déséquilibrés. Les personnes intelligentes s'éloignent de ces pratiques capables d'intéresser et de troubler les cerveaux faibles. On se plaît à raconter sur le compte des Réformés des histoires invraisemblables. Ceux-ci, d'ailleurs, prêtent souvent à rire. Ce n'est pas par méchanceté que Pierrefleur rappelle certain écrit de Viret. Il n'a aucune haine contre le réformateur, bien que celui-ci vienne prêcher dans sa ville et y provoquer des disputes et des bagarres ; mais il ne peut s'empêcher de sourire des folies que le prédicant se permet d'écrire : « Peu de tems après, la ditte Elizabeth (femme de Viret) mourust audit lieu de Lausanne, de laquelle mort fist le dit Viret son mary un livre lequel fust imprimé, mais, pource qu'il y avoit tant de folies, en sorte que chascun se rioit d'iceluy, il fust deffendu, en sorte que le tout fust perdu. Dans le dit livre, entre autres estoit mis par escrit qu'elle voyait les cieux ouverts et les chaires et places lesquelles estoyent préparées pour Pharel et pour Viret son mary, et autres propos que seroyent trop longs à réciter¹. » Il y a peut-être bien un peu de moquerie dans la pensée de Pierrefleur, mais surtout de la pitié. Il sait Viret intelligent, instruit. Il le plaint de s'être laissé entraîner par sa religion à écrire des choses si absurdes et qui ne devaient paraître au bon sens vaudois que les hallucinations d'un cerveau détraqué.

* * *

Les Vaudois avaient aimé ce bon duc de Savoie. Catholiques sous sa domination, ils ne comprenaient pas qu'il fallut changer de religion en changeant de maîtres. Leurs ancêtres avaient vécu heureux. Ils se refusaient à les renier, car c'était bien un peu cela que rejeter leurs croyances,

¹ *Ibid.*, p. 184 - 5.

leurs coutumes. Conservateurs, ils tenaient à leur passé. Pour eux, cette nouvelle religion ne pouvait qu'être anarchique puisqu'elle sapait les bases de ce qu'on avait le plus respecté jusqu'alors. Tout cela les Vaudois le pensaient. Mais résister ouvertement est autre chose. LL. EE. ordonnaient ; la désobéissance pouvait être sévèrement punie. Le Vaudois médite avant de prendre une décision. Son esprit calme et fin, son grand bon sens l'obligeaient à examiner toutes les conséquences qui pourraient surgir d'un refus d'obéissance à leurs seigneurs.

Au début, on essaya bien quelque manifestation, mais sans gravité, sans conséquences. « ...G. Pharel, natif de Gap en Provence, lequel Pharel, apres que vespres furent dites, avec audace presomptueuse, sans demander congé à personne, s'en alla mettre en chaire à l'Eglise pour prescher ; et lors chascun le suivit, hommes et femmes et enfans, qui tous et un chascun crioyent et siffloyent pour destorber avec toute exclamation, l'appelant chien, mastin, heretique, Diable et autres injures, ensorte que l'on n'eust pas ouy Dieu tonner, et n'entendoyent aussi chose que il dit¹. » Il faut pousser à bout la population pour la faire sortir de sa réserve accoutumée. Il faut que des situations toutes spéciales soient créées². « Nonobstant, le frère Michel (prêtre d'Orbe) estant adverti desdits escrivains, tant par le bally qui estoit un nommé Jost de Diesbac, gentilhomme et bourgeois de Berne, que par les seigneurs et habitans de la ville, le priant de se deporter, et que en ses prédications il ne deust plus prescher contre lesdits Lutherians, mais prescher simplement. Malgré toutes remonstrances le frere Michel Juliani estoit si fort affectionné qu'il ne se peust

¹ *Ibid.*, p. 21 - 2.

² A Romanel, en 1537, il y eut cependant un prédicant luthérien tué. V. p. 180.

contenir de prescher et perseverer toujours à la maniere accoustumée, et en continuant la caresme sans aucune moleste, jusques au jour annouciation nostre Dame qui est le 25 jour de Mars 1531, et estoit pour lors le Samedy de la Dimanche de « Judica me » que le frere Michel prescha à son dit presche, où il se prinst à parler de mariage en declarant l'honneur, louange, et la retribution que finalement les bons mariez gardant bien et honorablement ledit saint Estat de mariage auront, cest assavoir participation en paradis ; et puis, prinst à propos à parler de virginité, sur lequel passage il prescha tant hautement que un chascun lui prestoit l'oreille ; il disoit dans ses propos que virginité estoit à preferer à mariage et plus prochaine de Dieu. Puis tourna son propos et dit : pensez-vous que ces prestres, ces moines, ces moinesses qui sortent hors de leur religion, parce qu'ils ne veulent point endurer la peine et la castigation, mais renoncent à leurs vœux pour eux marier et accomplir leurs voluptés charnelles, pensez-vous que en iceux soit accompli et fait mariage legitime ? Ha nenny ! dit-il, mais ils sont paillards, paillardes, infames et deshonestes apostats, abominables devant Dieu et les hommes. Et alors, un homme nommé Christophle Hollard natif de la ville d'Orbe, qui estoit desdits suspects et qui avoit un sien frere qui paravant avait esté prestre, ayant eu beaucoup de bien et d'honneur de l'Eglise ; mais luy estant en iceluy honneur se accoinsta d'une folle femme de laquelle il fist sa servante, laquelle luy donna cent escus d'or en garde, et après qu'il eust gardé quelque tems laditte p... elle fist semblant de le vouloir laisser, en luy demandant ses cent escus pour se retirer. Alors le dit frere qui se nommait messire Jehan Hollard, doyen de la ville de Fribourg la pria de non le laisser et la promist pour sa femme. Depuis, il renonca à l'ordre de prestrise et fust predicant. Donc, à

cause de cela ledit Christophle Hollard oyant les propos du predicateur, osa bien prononcer et proferer de sa propre bouche, par deux fois, qu'il en avoit menty. Donc sur ce je vous laisse à penser le grand bruit et timulte du peuple et des assistans. Certainement j'estime qu'il fust plus gros alors, que le bruit que l'on fait ès tenebres le vendredy saint, car les hommes qui estoient aux chapelles vouloyent sortir pour l'assommer, comme meschant, mais ceux qui estoient les plus prochains des portes desdittes chapelles les cloyrent¹ ensorte qu'ils ne purent sortir. Sur ce, les femmes toutes d'un vouloir et courage allerent où estoit ledit Christophle, le prindrent par la barbe, la luy arrachant et luy donnant des coups tant et plus ; elles le dommagerent par le visage, tant d'ongles que autrement ensorte que finalement si on les eust laissé faire, il ne fust jamais sorti hors de laditte Eglise qui eust esté grand proufit pour le bien des bons catholiques². »

Les Vaudois pensaient tourner la difficulté en rusant. Ils voulaient résister, mais sans provoquer d'éclats. Ils songeaient à continuer la pratique de leur ancienne religion à côté de la nouvelle. Mais ils comptaient sur trop de générosité de la part des Bernois. La messe fut interdite peu après quand Berne reconnut le moment favorable afin de ne provoquer aucun incident. Cette mesure, en effet, ne causa aucun trouble, aucune révolte, mais elle accabla de tristesse le peuple. Celui-ci se voyait frustré dans ses espérances. Pierrefleur comprend qu'il est dur de renoncer à la religion qu'il croit la seule bonne pour en admettre une nouvelle qui perdra son âme et dont la pratique ne pourra que

¹ enfermèrent.

² *Ibid.*, p. 14-6. Cette citation est un peu longue, mais je n'ai pas cru devoir l'abrégé, car elle est intéressante. La bagarre qui suit le culte du frère Michel Juliani est rendue avec vivacité et couleur.

le rendre impie. « Et moy, voyant et oyant telles ou semblables desolations, j'en plorois et levois les yeux vers le ciel, priant Dieu qu'il veuille mettre fin aux grands discords de son Eglise, Amen !¹ »

Toute cette opposition se fit jour en paroles. Le Vaudois était maintenant trop habitué à se laisser conduire, à tout accepter de ses maîtres : il pensait par eux. Il regarda navré, mais sans un geste, brûler les reliques, et démolir les églises. Notre-Dame-des-Vignes « devotte eglise faite et dediée en l'honneur de Dieu et de la Vierge Marie² » s'écroule, tandis qu'il reste calme — du moins en apparence. « La ditte eglise fust dérochée, et mise à fleur de terre, le Mardi, 6^e jour du mois de Febvrier, par Willelme et Cretin Marcel, freres, lutheriens et massons³. » Pierrefleur note cette destruction comme il a noté aussi qu'une comète lui est apparue en 1532 ou comme il dira que le 16 janvier 1551 Jehan, fils d'Antoine Grivat a épousé Barbille, fille de feu Pierre Brunet.

* * *

Ce peu de résistance vis-à-vis de la foi nouvelle est dû surtout au fait que le calvinisme ne touchait pas directement aux intérêts matériels des Vaudois. Les quelques concessions qu'il fallut nécessairement faire mécontentèrent beaucoup la population. Les bagarres qui eurent lieu dans quelques villes n'ont pas d'autre cause. Une religion qui se plaisait à détruire n'était pas faite pour s'attirer des sympathies. Tout au plus pouvait-elle avoir l'approbation de ceux qui aimaient

¹ *Ibid.*, p. 317. Pierrefleur plaint aussi les Clarisses qui doivent partir : « et ainsi allerent sans estre sceuës ni veuës de personne, sinon de moydit «Banderet» qui fondois en larmes de l'horreur et pitié que j'avois... », p. 61.

² *Ibid.*, p. 173.

³ *Ibid.*, p. 173. L'église de St-Germain fut aussi détruite. Dans d'autres villes on agit de même. Les couvents furent mis en ruine. Les religieux étoient chassés sans pitié par les vainqueurs.

le désordre. Le conseil de la ville d'Orbe a décidé de « ruiner, abastre et mettre à fleur de terre l'Eglise St-Germain, qui estoit grande et spacieuse ¹ ». Bien qu'on ait voulu conserver ce qui pouvait l'être, l'édifice s'écroula : « toute la ramure tomba en un coup par terre, dont se fist un grand dommage, à cause que la tuile fust toute brisée et rompuë. Au milieu de la rameure se trouva un grand corbeau mort, que la ditte rameure avait tué en se laissant tomber. Le dommage qui se fist pour la ville, tant en la temple qu'au marinage, qui fust brisé et rompu, fust estimé à pres de cent escus ² ».

Viret qui connaissait ses concitoyens savait comment leur parler. Il cherchait à les convaincre par des raisons où l'intérêt matériel jouait le plus grand rôle. Il se plaisait à fulminer contre le catholicisme dépensier. Les prêtres ne cessent-ils pas d'aller de maison en maison faire la quête ? La nouvelle religion, elle, renoncera à soutirer de l'argent de ses adeptes : l'argument est de poids et mérite de retenir l'attention.

Je ne voudrais pas exagérer ce côté quelque peu terre à terre du caractère vaudois, mais je ne puis cependant le laisser de côté. Cet intérêt est si grand que les bons catholiques eux-mêmes cherchent à tirer parti de la nouvelle religion. Pierrefleur convoite le couvent des sœurs de Sainte-Claire qui viennent d'être chassées par décret de LL. EE., mais hélas ! Berne « l'ayma mieux donner au dit Bresset pour le prix de 550 florins que au dit de Pierrefleur pour 700 florins ³ ».

Les Vaudois, d'ailleurs, ne font que suivre l'exemple donné par Fribourg. Orbe, en effet, était sujette de Fri-

¹ *Ibid.*, p. 350.

² *Ibid.*, p. 351.

³ *Ibid.*, p. 307. Il s'allonge même beaucoup sur cette perte, énumérant les raisons pour lesquelles il avait droit à ce couvent.

bourg en même temps que de Berne. Mais la ville catholique ne chercha pas à arrêter Berne dans son œuvre de destruction ; elle ne protesta pas contre les moyens — parfois indignes — qu'employait son alliée pour imposer la foi nouvelle. Cette attitude incompréhensible ne fut pas pour encourager les Vaudois à la résistance. Fribourg ne reparut qu'au moment du partage des biens des églises, après que Berne eut donné l'ordre d'abattre les autels. « Lequel mandement nos luthériens eurent mis incontinent en plenièrè exécution, car tous furent fournis de leurs instrumens, comme de fossoirs, pèches, pauferts, palanches et perches et autres choses servans à tel affaire, et alloyrent d'un cœur qu'eussiez pensé qu'ils alloyent à la guerre ou qu'ils avoyent peur que les autels ne se rebellassent ¹. »

Mais si Fribourg les abandonne, Dieu n'interviendra-t-il pas ? ou ne manifestera-t-il pas sa volonté d'une manière ou d'une autre ? Il était certainement mécontent de ce qui se passait, et les superstitieux avaient beau faire d'interpréter certains phénomènes comme des avertissements du Seigneur. Les premiers mois de 1560 furent sombres et « ce 12^e jour de Juin après minuit, fust veu chose admirable sur le lac de Lausanne, car il fust veu partir du ciel comme la grosseur d'une grosse maison, tout ardent en feu, donnant grande clarté sur le lac, de sorte que les gens nageans sur le dit lac pensoyent proprement avoir la fin du monde et brusler ² ». En outre le premier récit que le chroniqueur nous donne de l'année 1561 est significatif :

« *Signes espouvantables veus au ciel.*

» En ce mois de Janvier, ont esté veus signes au ciel espouvantables, assavoir contre le païs des cantons Lender

¹ *Ibid.*, p. 301.

² *Ibid.*, p. 368.

et autres lieux : comme grande clarté de feu en pleine nuit, gens armez à cheval et à pied combattans les uns contre les autres. A esté aussi fait grand tremblement de terre, et même à Yverdon, qui tous sont signes qui ne portent aucun bon presage. Je prie Celuy qui tout a fait et qui scait tout qu'il lui plaise nous prendre à miséricorde et nous pardonner nos pechez ¹. »

Il est certain que les Vaudois établirent une certaine relation entre ces phénomènes météorologiques et les troubles occasionnés par la Réforme. Mais, malgré leur attente, Dieu n'intervint pas d'une manière plus efficace. Ils durent se résigner, sans appuis, une plus longue résistance était inutile. Ils se soumirent — mais par nécessité et la rancune au cœur. Ce fut le début de cette hostilité séculaire entre les deux cantons. Plus tard même, quand Vaud devint fermement attaché au protestantisme, il conserva le souvenir des odieuses mesures employées par Berne pour imposer la Réforme. Cela est d'ailleurs dans l'ordre des choses. On négligea de rechercher les intentions qui avaient poussé Berne à imposer le protestantisme pour ne se souvenir que des procédés employés pour le faire triompher. Mais, heureusement, le mal devint un bien. La haine des Vaudois pour Berne ne fit que s'accroître et provoqua le soulèvement qui chassa les baillis. La Réforme est ainsi l'une des lointaines causes qui nous ont valu Davel. Mais la fierté de posséder un martyr compense-t-elle la douleur d'avoir abandonné la religion de nos ancêtres ? ²

Jules-Jérémie ROCHAT.

¹ *Ibid.*, p. 381 - 2.

² Il est certain que les protestants vaudois ne songent guère maintenant à regretter le catholicisme. Et Davel se fût dressé contre Berne sans la Réforme, car d'autres raisons plus profondes alimentaient la haine des Vaudois contre LL. EE.